

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE « SERVICE NATIONAL UNIVERSEL » : RAPPORT FIN AVRIL 2018

Le groupe est présidé par le général Daniel Ménaouine. Les autres membres sont :

- Guy Lavocat, ancien militaire, chargé de mission en « évaluation de l'impact social au sein du service militaire volontaire »
- Juliette Méadel, ancienne secrétaire d'Etat aux victimes
- Thierry Tuot, conseiller d'Etat
- Kléber Arhoul, préfet, coordinateur national pour l'accueil des migrants
- Emmanuelle Pérès, déléguée générale de la Fédération de la Formation Professionnelle
- Marion Chapulut, présidente de l'association [CitizenCorps](#)

Le Mouvement associatif et plusieurs associations ont été auditionnés par ce groupe.

**SÉNAT - PROGRAMME DE CONTRÔLE, D'INFORMATION, D'ÉVALUATION ET DE PROSPECTIVE
COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES**

Un service national universel : pour quoi faire ? <http://www.senat.fr/controle/dossier/2017/11355.html>

Conférence de presse 28/04/2018 : « Où en est-on du Service National Universel ? [Synthèse](#)

http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/affaires_etrangeres/Docs_en_pdf/4_pages_SNU.pdf

**ASSEMBLÉE NATIONALE – COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES –
RAPPORT D'INFORMATION SUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - 14/02/2018 –**

Réunion de la Commission le 14 février 2018 (Vidéo) :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5553333_5a8404c76074c.commission-de-la-defense--rapport-d-information-sur-le-service-national-universel-14-fevrier-2018

Rapport d'information : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i0667.asp>

COJ - CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES JEUNESSE – AVIS RELATIF AU SNU – 30 JANVIER 2018

Page du COJ : <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere/actions-ministerielles/conseil-d-orientation-des>

Avis (PDF) : <http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/COJ - Avis SNU - Rendu le 30 janvier 2018.pdf>

**G2S – CERCLE DE RÉFLEXION DE L'ASSOCIATION DES GÉNÉRAUX EN SECONDE SECTION –
DOSSIER « LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL » JANVIER 2018**

<https://www.theatrum-belli.com/wp-content/uploads/2018/01/G2S-Dossier-21-SNU-Janvier-2018.pdf>

**ANAJ – IHEDN – ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN
LES CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE TASK FORCE DE L'ANAJ-IHEDN SUR LE SNU EN LIGNE !**

<http://www.anaj-ihedn.org/conclusions-de-premiere-task-force-de-lanaj-ihedn-snu-ligne/>

Rapport Service National Universel – janvier 2018 :

<http://www.anaj-ihedn.org/wp-content/uploads/2018/02/Rapport-Final-Task-Force-SNU-ANAJ-IHEDN.pdf>

SOMMAIRE

20/04/2018 – RMC « LA GG DU JOUR » Un service national obligatoire limité à une semaine en internat ?	2
20/04/2018 – la Tribune « Service national universel, un projet en trois séquences ? »	2
18/04/2018 – L'Opinion - Le service national universel d'Emmanuel Macron pourrait se résumer à une semaine d'internat obligatoire	2
18/04/2018 - Sénat : « Où en est le Service National Universel ».....	3
28/03/2018 – Assemblée Nationale – Commission des affaires culturelles Audition de M. Yannick Blanc,	3
20 au 27 /03/2018 Assemblée Nationale - Projet de loi de Programmation militaire 2019 à 2025.....	4
23/03/2018 – Invitée RTL : La ministre des Armées Florence Parly (« 6 mn. pour trancher Yves Calvi)	6
Points de vue	7
19/04/2018 - SNU: élus et monde associatif s'interrogent sur la pertinence du projet	7
18/04/2018 – CNAJEP « Service national universel ou politique globale de jeunesse : faut-il choisir ?)»	7
27/03/2018 Les jeunes écologistes - Non au service national universel, militaire et obligatoire !.....	7
Réserve civique / service sanitaire	8
18/04/2018 – La Provence - Marseille : "Réserve civique" pour un bénévolat d'intérêt général	8
26/02/2018 – Ministère des Solidarités et de la Santé – Le service sanitaire.....	8

20/04/2018 – RMC « LA GG DU JOUR » UN SERVICE NATIONAL OBLIGATOIRE LIMITÉ À UNE SEMAINE EN INTERNAT ?

<http://rmc.bfmtv.com/emission/service-national-universel-vers-une-semaine-d-internat-obligatoire-1424421.html>

Invitée des **Grandes Gueules** ce vendredi 20 avril, Emilie Guérel, députée LREM du Var a détaillé les pistes de réflexion sur le service national universel proposé par le groupe de travail en charge du sujet.

20/04/2018 – LA TRIBUNE « SERVICE NATIONAL UNIVERSEL, UN PROJET EN TROIS SÉQUENCES ? »

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/service-national-universel-un-projet-en-trois-sequences-775934.html>

Le Sénat estime que le projet du service national universel pourrait être découpé en trois séquences : dans le cadre scolaire, un regroupement dans le cadre d'un tronc commun sur une période définie et, enfin, un engagement sur la base du volontariat.

Quels seront les contours du service national universel (SNU) ? A l'issue des auditions qu'ils ont mené sur un projet cher à Emmanuel Macron, les sénateurs - Jean-Marie Bockel (Union centriste, Haut-Rhin) et Jean-Marc Todeschini (PS, Moselle) - se sont risqués à dévoiler ce que pourrait être le futur SNU. "Nous avons travaillé par déduction, nous n'avons aucune certitude", a ainsi expliqué Jean-Marc Todeschini. "Le projet prend progressivement forme, au travers de quelques constantes qui fondent presque tous les scénarios évoqués lors des auditions menés par le Sénat, a souligné Jean-Marie Bockel. Ces scénarios reposent sur un SNU en trois séquences successives".

"Plus personne ne comprend rien au projet de SNU ! Qui le souhaite vraiment ? Il est temps pour ce projet d'atterrir, si possible sans écraser nos armées !", a averti le président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Christian Cambon (Les Républicains - Val-de-Marne)

À quelques jours de la remise, fin avril, au président de la République du rapport de la commission dirigée par le général Ménaouine sur le SNU, les sénateurs ont par ailleurs rappelé que le financement du SNU ne doit pas peser sur le budget des armées. Ainsi, ils ont indiqué que les sénateurs déposeront des amendements au projet de la loi de programmation militaire (LPM) en discussion en mai au Sénat afin d'exclure le financement du SNU de la programmation militaire 2019-2025.

Sur la base du volontariat ?

Selon les deux sénateurs, une première séquence devrait s'inscrire dans le cadre scolaire. Il s'agirait de promouvoir l'enseignement de défense, prévu déjà dans la loi de 1997 sur la réforme du service national mais dont "la mise en oeuvre demeure à ce jour inégale", ont rappelé les deux sénateurs. Ce qui laisse, selon eux, des marges de progrès. Ils estiment que le soutien du monde enseignant et des familles est "en soi un défi".

La troisième séquence permettrait sur la base du volontariat aux jeunes de s'engager sur une plus longue période pour une cause collective dans le cadre de dispositifs existants ou ad hoc. Ainsi, le service civique pourrait y prendre une large part. Mais les jeunes pourraient également s'engager de type militaire ou être intégré à des dispositifs en faveur de l'insertion comme le service militaire volontaire (SMV), l'Épide (Établissement pour l'insertion dans l'emploi) ou encore la réserve.

Quelle durée pour le tronc commun ?

Le deuxième étage du SNU, la plus problématique, consisterait à brasser 800.000 jeunes environ d'une tranche d'âge de 18 à 21 ans par an dans "un tronc commun obligatoire", estiment-ils. Selon le quotidien "L'Opinion", la durée de ce regroupement pourrait durer une semaine avec un hébergement dans des internats. Les sénateurs estiment quant à eux que la durée minimum devrait être un mois. En février dernier, Emmanuel Macron avait évoqué un service avec "une partie obligatoire entre trois et six mois".

"Si la durée de cette séquence est trop courte, le dispositif ne parviendra pas à ses finalités mais si elle est trop longue, elle posera des problèmes matériels et nécessitera probablement d'indemniser les jeunes à un âge où ils peuvent être actifs ou ont des études à poursuivre".

Pour autant, l'hébergement poserait des questions juridiques. Selon Jean-Marie Bockel, le Premier ministre a indiqué avoir saisi le Conseil d'Etat sur le point de savoir s'il est nécessaire de réviser la constitution pour mettre en place le SNU". Se pose également la question de l'encadrement. "Les armées n'ont pas les moyens de l'assurer et ce n'est pas leur mission", a estimé l'ancien ministre, qui évalue le nombre d'encadrants entre 15.000 à 20.000. En tout cas, ce projet fera dans un premier temps l'objet d'une expérimentation.

18/04/2018 – L'OPINION - LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL D'EMMANUEL MACRON POURRAIT SE RÉSUMER À UNE SEMAINE D'INTERNAT OBLIGATOIRE

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/service-national-universel-d-emmanuel-macron-pourrait-se-resumer-a-146202>

Les premières réflexions du groupe de travail sur le projet présidentiel, dont l'Opinion a eu connaissance, sont très en retrait de l'ambition affichée

Les faits - Le président de la République avait annoncé, le 30 janvier, la mise en place d'un groupe de travail sur son projet de « service national universel ». Présidé par un officier général, ce groupe doit remettre ses conclusions fin avril ou début mai, et proposera des options au gouvernement.

Une semaine d'un « temps de vie partagée » en internat. Le projet de service national universel (SNU) ardemment souhaité par Emmanuel Macron semble une nouvelle fois se dégonfler, si l'on en croit les travaux en cours du groupe de travail mis en place par l'Élysée.

Le 13 février dernier, mettant fin à la cacophonie dans les rangs gouvernementaux, le chef de l'Etat rappelait son souhait d'un service « obligatoire » qui durerait « entre trois et six mois ». Sa promesse initiale, formulée durant la campagne électorale, était celle d'« un service national obligatoire de durée courte, obligatoire et universel (...),

permettant à l'ensemble de notre jeunesse de faire l'expérience de la vie militaire ». Ce service militaire permettra de disposer d'un « réservoir mobilisable en cas de crise », ajoutait le candidat.

Aucune décision n'est prise à ce jour et le groupe de travail dirigé par le général Daniel Ménaouine doit remettre ses conclusions fin avril ou début mai. Mais pour l'heure, selon nos informations, il « privilégie » un « temps de vie partagée » d'une durée d'« une semaine », « en internat », faute de casernes disponibles. Certes, cette unique période obligatoire de sept jours pourrait n'être qu'« une étape vers un SNU d'un mois, incluant l'internat et l'uniforme », avancent des proches du dossier. Mais on est loin des trois à six mois du Président. Axé sur la « cohésion sociale », ce « temps de vie partagée », avec une « unité de lieu et de temps », privilégierait la « notion d'engagement personnel au profit de la collectivité ».

Militaire, civique et médical. Faute de pouvoir mettre en place ce que demande Emmanuel Macron depuis son discours de campagne du 18 mars 2017, les spécialistes consultés proposent un « parcours en trois temps ». D'abord, la courte période obligatoire serait précédée, au collège et au lycée, d'un « enseignement de défense plus ambitieux » qui pourrait même faire l'objet d'un contrôle des connaissances comptant pour les examens. Ensuite, ce « temps de vie partagé » assez bref. Puis une « période sur volontariat », dans une filière d'insertion et de formation professionnelle, de service citoyen (service civique, pompiers volontaires, sauvetage en mer, Croix rouge...) ou d'engagement militaire dans l'armée d'active ou la réserve. Bref, il s'agirait de mettre le tampon « SNU » sur des formules déjà existantes et souvent performantes.

« L'internat permet une prise de conscience de ce que peuvent être la pauvreté, la délinquance, la difficulté à lire ou s'exprimer, le décrochage scolaire ou social... », avec l'espoir que cela « facilite la connaissance et la banalisation de l'autre : le délinquant, le bourgeois, le Français d'origine étrangère... »

La semaine obligatoire, qui serait « fondée sur un encadrement militaire », repose sur un « impératif de mixité sociale », expliquent ses promoteurs. Ils partent du constat de « jeunesses éclatées en appartenances sociales, zonales ou communautaires marquées, qui ne se fréquentent pas, et pour la plupart habitués depuis l'enfance à vivre seuls en chambre ». Sans forcément mesurer les conséquences pratiques de leur projet, ils assurent que « l'internat permet une prise de conscience de ce que peuvent être la pauvreté, la délinquance, la difficulté à lire ou s'exprimer, le décrochage scolaire ou social... », avec l'espoir que cela « facilite la connaissance et la banalisation de l'autre : le délinquant, le bourgeois, le Français d'origine étrangère... » Par principe, ce SNU s'adresse autant aux filles qu'aux garçons.

Que feraient les jeunes durant cette période d'internat obligatoire ? En gros, le temps serait partagé en trois tiers : 1 Des « activités militaires », avec un enseignement de défense, du sport et de la « vie en campagne » ainsi qu'un « module résilience » avec l'acquisition de réflexes comportementaux en situation de crise et de gestes premiers secours, 2 des « activités civiques et citoyennes » autour des « valeurs de la République et de l'Europe », un enseignement sur la signification des symboles nationaux ainsi qu'un module de prévention de la radicalisation, 3 des activités « médico-sociales », c'est-à-dire une visite médicale, la détection des jeunes en difficulté sociale ou scolaire, une sensibilisation au monde de l'entreprise avec la rédaction de CV. En somme, un joli fourre-tout extrêmement ambitieux.

Effet répulsif. Pour quel coût ? Les travaux actuels tablent sur « ticket d'entrée de 3,5 milliards » puis « un coût annuel de fonctionnement d'un milliard », ce qui semble sous-évalué par rapport à toutes les études précédentes. Les proches du dossier expliquant qu'une semaine obligatoire « suppose un flux hebdomadaire minimum de 15 000 jeunes, répartis en 15 centres d'instruction de 1000, sur une plage utile de dix mois par an ».

L'encadrement, dont le volume n'est pas précisé, « pourrait » être fourni par les réservistes de l'armée, des étudiants de grandes écoles – qui, eux, seraient astreints à une obligation plus longue comme encadrants – ou des « volontaires ». La part non militaire pourrait être confiée « majoritairement aux services déconcentrés de l'Etat », selon de premières réflexions. Là encore, c'est le grand flou.

La faisabilité de ce projet suscite les plus grands doutes et même les plus convaincus redoutent « l'effet répulsif du caractère obligatoire » qu'ils espèrent pouvoir « gommer » en apportant une « plus-value pour les jeunes ». Une mise en place pourrait avoir lieu dès 2020, « en cohérence avec le tempo politique » – comprendre : avant la fin du mandat Macron. Ensuite, notent les proches du dossier, « soit le dispositif ne donne pas satisfaction (objectif non atteint, coût, jeunesse dans la rue) et il peut être remanié de fond en comble voire abandonné », « soit il donne satisfaction et peut être pérennisé en l'état », « soit il donne satisfaction et peut être porté à un mois avec une charge budgétaire plus élevée ».

18/04/2018 - SÉNAT : « OÙ EN EST LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL »

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées : Un service national universel : pour quoi faire ? <http://www.senat.fr/contrôle/dossier/2017/11355.html>

18/04/2018 – Synthèse « Où en est le Service National Universel »

http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/affaires_etrangeres/Docs_en_pdf/4_pages_SNU.pdf

28/03/2018 – ASSEMBLÉE NATIONALE – COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES AUDITION DE M. YANNICK BLANC,

Haut commissaire à l'engagement civique et président de l'Agence du service civique et de Ludovic Abiven, DG de l'Agence du service civique http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5758160_5abb35030cd09.commission-des-affaires-culturelles--m-yannick-blanc-haut-commissaire-a-l-engagement-civique-et-p-28-mars-2018

00 :14 : 50 / Bruno Studer : l'Agence constitue une sorte de « guichet unique » pour toutes les formes de volontariat des jeunes, et notamment les volets Jeunesse et sport du programme Erasmus+ (...), pour ma part, je souhaiterais vous entendre sur l'articulation du service civique avec le service national universel actuellement à l'étude, ainsi que sur la valorisation de l'engagement civique des jeunes dans leur parcours éducatif et professionnel.

00 :16 :30 à 00 : 18 :00/ Yannick Blanc : (...) La France est devenue en 2017 le premier pays d'Europe pour le volontariat des jeunes. Cette position de leadership nous donne des responsabilités et l'occasion de les exercer se présentera très bientôt avec la création du Corps européen de solidarité, qui pourrait changer de nom (...)

00 :27 :20 : « Il faut rechercher, bien davantage que ce que nous l'avons fait jusqu'à présent, à construire des passerelles entre le service civique et le parcours de formation des jeunes, et en particulier la formation en alternance. Depuis sa création, l'Agence a eu dans ses principes fondamentaux de veiller à, ce que la mission de service civique ne se substitue pas à l'emploi, (...) dans cet état d'esprit, nous avons vécu pendant ces 8 années avec des cloisons étanches entre nous et la formation professionnelle, j'ai la conviction que nous devons ouvrir des portes et des fenêtres dans ces cloisons étanches, créer des liens avec le monde de la formation professionnelle (...) c'est un objectif à moyen terme que nous pouvons nous fixer

00 :54 :00 : « vous le savez, le Président de la République a demandé à un groupe de personnalités de lui faire des propositions à la fin du mois d'avril, ce groupe est en plein travail, l'Agence du service civique est associée à ce travail puisque Ludovic Abiven fait partie du Comité de rédaction de ce groupe, lorsqu'il s'est formé, ce groupe a fait le serment de ne pas communiquer publiquement sur ses travaux avant le moment où il rendrait son rapport, je ne saurais trahir le secret de ses délibérations, il est en plein travail, il a sur la table 3 scénarios qu'il est en train d'approfondir, ce que l'on peut dire aujourd'hui c'est que le travail du groupe consiste à trouver le bon équilibre et la bonne articulation entre 3 séquences, une séquence d'initiation à la citoyenneté pendant le parcours scolaire, la Mission d'information de l'Assemblée Nationale s'est déjà beaucoup attardée sur cet aspect des choses, une séquence qui est le développement l'élargissement, la refonte de ce qui est aujourd'hui la journée Défense et Citoyenneté, ce moment essentiel ; où l'on voit passer la totalité des jeunes, où on leur permet de se rencontrer, où l'on peut détecter un certain nombre de problèmes... Quel format lui donner, quelle durée, quel est son coût budgétaire... et puis une troisième séquence qui est celle de l'engagement citoyen. Je suis incapable de dire aujourd'hui ce que sera finalement le scénario retenu par le groupe de travail et à fortiori quel sera l'arbitrage du président de la République sur ces propositions, mais j'ai une conviction personnelle, c'est que le service civique et les autres formes d'engagements proposés aux jeunes de 18 à 25 ans seront des contributeurs essentiels au service national universel, et je ne doute pas que le développement du service civique vers 3 ou 400.000 jeunes sera le pilier, pour ne pas dire la composante essentielle du service national universel, mais cela ne peut pas être la seule, compte tenu du travail que nous avons à faire pour développer les missions, si je peux raisonnablement imaginer que l'on aille vers 300 ou 400.000 jeunes en service civique, 800.000, cela me paraît vraiment au-dessus de nos forces. En outre, nous voulons que le service national soit accepté par les jeunes, et qu'ils le prennent comme un levier de leur parcours de formation de citoyen, il faut leur offrir une diversité de formules, le service sanitaire peut être une des composantes, si l'on fait le total de tous les dispositifs qui permettent aux jeunes de s'engager, on arrive à peu près à 300.000 par an, y compris la Garde Nationale, les adjoints de sécurité, les sapeurs-pompiers volontaires, etc. On a devant nous un énorme défi qui est de créer et de gérer un flux annuel de 500.000 missions d'intérêt général supplémentaires pour les jeunes. Le succès du service, civique nous montre que l'effet de levier de ces missions est extrêmement positif, donc c'est à notre portée, mais il va nous falloir quelques années pour y parvenir.

01 :20 :55 : « j'ai été auditionné par le groupe de travail, j'ai résumé devant vous les propositions que j'avais faites, de s'appuyer sur les dispositifs d'engagement existants pour faire aux jeunes une proposition de service national universel. Ma position personnelle sur la question de l'obligation : c'est une question clé, nous avons fait un tour de table la semaine dernière au Comité stratégique de l'Agence du service civique, tous les représentants des associations de jeunes qui se sont exprimés se sont exprimés contre la notion d'obligation, c'est donc un point clé. Je pense que l'on peut concilier le volontariat et l'obligation, en formulant l'obligation de la manière suivante « vous avez l'obligation d'avoir une expérience d'engagement citoyen entre 18 et 25 ans, en ayant le choix du moment, du format et des modalités de cet engagement. Le choix il est ouvert, le service civique, le service sanitaire et les autres formes d'engagement qui étaient proposées aux jeunes. Le défi que nous avons devant nous va être de proposer aux jeunes un catalogue suffisamment large, suffisamment diversifié de formes d'engagement citoyen pour que chaque jeune puisse trouver le format, le moment, la cause, le type de mission, dans lequel il se reconnaîtra, et donc il pourra se servir pour construire son parcours professionnel. Le deal entre la société et la jeunesse il est là, il faut s'appuyer sur ce « donnant donnant », en rendant service à la société tu trouves l'occasion de construire, de développer ton parcours de formation. C'est ce que je pense devoir être au cœur du service national universel. »

20 AU 27 /03/2018 ASSEMBLÉE NATIONALE - PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2019 À 2025

http://www.assemblee-nationale.fr/15/dossiers/programmation_militaire_2019-2025.asp

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/cr/2017-2018/20180160.asp#P1204135>

20 mars - Mme Florence Parly, ministre.(...) « Le chef de l'État a été très explicite sur ce point aussi. Je répète donc une bonne fois pour toutes que le service national universel fera l'objet d'un financement ad hoc indépendant des crédits prévus par le projet de loi de programmation militaire ».

Motion de rejet préalable - Les Républicains, M. Thibault Bazin . « (...) Deuxième incertitude : nous ne connaissons pas, à cette heure, la part qui sera demandée à notre armée dans l'organisation d'un service national universel. Le 13 février dernier, le Président Macron a « souhaité qu'on puisse y prévoir l'ouverture à la chose militaire ». La cacophonie gouvernementale a ajouté au flou qui entoure ce projet. Si seulement M. Collomb et M. Griveaux n'avaient pas contredit vos propos, madame la ministre ! Seule certitude à ce jour : aucun crédit n'est prévu à cet effet dans le projet de loi de programmation militaire. Soit l'armée ne fera pas partie du projet présidentiel de service national universel, soit ce projet de loi est déjà obsolète. Ce n'est pas sérieux. Le ministère sera pourtant inévitablement impacté, ne serait-ce qu'au titre II. Malgré trois rapports en moins d'un an, de provenances différentes, soulignant les difficultés et le coût d'un tel projet, le Président de la République s'obstine. Sa volonté de mettre en œuvre ce projet, contre l'avis de beaucoup, à tout prix et quel qu'en soit le coût, s'apparente de plus en plus à un caprice présidentiel sans fondement ni utilité réelle pour le pays. Entendons, madame la ministre, le scepticisme de l'armée sur ce projet jupitérien ! »

Mme Florence Parly, ministre. « (...) Enfin, monsieur le député, vous avez évoqué le service national universel. Sur ce point, je voudrais dire une chose : ceux qui l'estiment impossible sont les mêmes que ceux qui expliquaient doctement qu'Emmanuel Macron ne pourrait pas être élu. Monsieur le député, préparez-vous car le service national aura bien lieu. Il

concernera toute une classe d'âge et contribuera à briser les carcans sociaux auxquels notre société est malheureusement confrontée. Et nous le ferons, comme l'a dit et répété le Président de la République. Nous le financerons avec des crédits ad hoc, ce qui veut dire qu'en effet les crédits de la loi de programmation militaire dont nous discutons cet après-midi ne seront pas mis à contribution pour financer le service national universel. »

Motion de renvoi en commission - Mme Marianne Dubois – Les Républicains (Co-rapporteuse de la mission d'informations sur le service national universel [Rapport de février 2018](#)). « (...) Dans cette LPM, le service national universel est évoqué à travers son financement, prévu comme spécifique et ne devant nullement peser sur le budget dont nous discutons aujourd'hui. L'alinéa 259 du rapport annexé mentionne expressément qu'un financement dédié sera affecté au projet du Président de la République. (...). Un point demeure en suspens : quid des moyens humains qu'il faudra mobiliser pour la mise en œuvre de ce service national amplifié ? La question est savamment évitée dans cette LPM ; pourtant nul ne doute ici que certains effectifs prévus au titre II seront affectés à l'encadrement des jeunes en service. Au cours de notre mission d'information, nos échanges avec le monde militaire ont fait ressortir une forte revendication : nos soldats ne sont pas là pour faire de l'animation scolaire au détriment de leur première mission, laquelle est de protéger la France et les Français. Je veux appeler votre attention, madame la ministre, sur le fait que les liens entre l'armée et la nation n'ont de sens que s'ils se fondent sur un bénéfice réciproque entre les professionnels militaires encadrants et les jeunes en immersion. L'enjeu de la confiance est là aussi central : l'alinéa 259 ne saurait être contourné, sur un plan tant financier qu'humain, au nom d'un engagement présidentiel dont le coût a déjà été estimé comme supérieur au budget de la justice, aux alentours de 1,5 milliards d'euros. Certes, mes chers collègues, le service national universel n'est pas mis en place dans cette LPM, mais politiquement il existe déjà dans les projets du Président de la République ; humainement, il inquiète nos armées ; financièrement, il apparaît difficile à réaliser. Dès lors, pourquoi ne pas jouer la transparence et la cohérence avec nos armées en introduisant le service national universel dans la LPM ? Le Gouvernement reste flou sur ce projet, tiraillé entre la réalisation d'une promesse de campagne et la nécessité de préserver le moral de nos armées et l'équilibre de nos finances publiques. Il ne faudrait pas qu'à la lueur du printemps que représente l'augmentation du budget prévue par cette LPM succède une douche froide lors de la présentation concrète et précise du projet de service national universel. Quelle relation de confiance saurait survivre à un tel revirement ? Si j'insiste sur l'alinéa 259, madame la ministre, monsieur le rapporteur, c'est parce qu'il illustre bien la philosophie du Gouvernement : reporter le gros des efforts prévus par cette LPM à plus tard. Loin de moi l'envie de vous inciter à la précipitation, mais vous conviendrez que le flou qui subsiste tant sur le service national universel que sur les choix budgétaires reportés à l'avenir ne contribue pas à rétablir la confiance. »

M. Joaquim Pueyo pour le groupe Nouvelle Gauche : « (...) Par ailleurs, un autre point me laisse sur ma faim, madame la ministre : le service national universel. En effet, vous avez dit que pas 1 euro ne lui serait consacré, mais je me demande quelle sera la commission qui traitera de ce sujet. Il me semble que c'est toujours la commission de la défense qui s'est occupée de la question du service national, y consacrant plusieurs rapports. Il faudrait davantage de clarté sur ce sujet. »

M. Bastien Lachaud (La France insoumise). « Quel étonnement que la grande promesse de la campagne présidentielle, le service national universel, ne figure pas dans le projet de loi de programmation ! Quelle hypocrisie faut-il pour prétendre que ce genre de projets ne peut affecter le budget des armées ? Ce pouvoir est bien embarrassé dès lors qu'il est question du peuple. Sur le service national universel, que d'improvisations et d'atermoiements ! Effectivement, la première ressource d'un peuple pour garantir sa sécurité et sa souveraineté se trouve en lui-même. Elle réside dans le haut degré de conscience et de formation des femmes et des hommes qui le composent. Elle tient à la capacité pour la société de n'en laisser aucun, aucune en déshérence, en marge d'elle-même ou à l'abandon. La première ressource d'un peuple, c'est l'existence d'un État démocratique structuré et fort, capable de prendre des initiatives, d'organiser la défense passive et de mobiliser les citoyennes et les citoyens pour parer les coups qui pourraient éventuellement être portés au pays, qu'il s'agisse d'atteintes militaires, économiques, cyber ou terroristes.

En vérité, nous en sommes loin : le Gouvernement s'apprête à brader les biens de l'État dans tous les domaines où il est encore présent. Où avons-nous vu qu'il faille un État rabougri pour assurer la défense d'un territoire et d'une population ? Il faut redonner au peuple les moyens d'agir pour sa propre sauvegarde. Avec un véritable service universel mixte rémunéré, toutes les intelligences du pays – codeurs, ingénieurs, ouvriers –, chacune et chacun contribuera un jour au service de la nation. »

21 mars (débat sur des amendements)

M. Bastien Lachaud. Il est évident que le service national universel aura des conséquences sur le budget, particulièrement celui de la défense, et il eût mieux valu que ces éléments soient connus au moment où nous étudions la présente loi de programmation militaire, non seulement pour des questions budgétaires, mais surtout parce que le service national universel doit être central dans notre doctrine de défense. Nous l'avons dit : l'implication populaire et l'esprit civique sont des conditions indispensables pour que notre pays puisse soutenir un conflit de longue durée. Grâce au service national universel, nous pourrions être une grande puissance dans le domaine du cyber. Tous les codeurs de notre pays passeront sous les drapeaux et resteront au service du pays pendant une durée à déterminer, qui, selon nous, doit être de neuf mois. Voilà la question dont nous aurons dû débattre à l'occasion de l'examen de la LPM : quel lien établissons-nous entre notre doctrine de défense et le service national universel ? Or c'est de ce débat que nous sommes privés à cause des tergiversations de la majorité, en dehors même de considérations budgétaires.

M. Christophe Blanchet (La République en Marche). Chaque année, près de 800 000 jeunes Français, issus de milieux sociaux divers et aux origines variées, achèvent la troisième et dernière étape du parcours de citoyenneté obligatoire : la journée défense et citoyenneté, ou JDC. Si celle-ci, autrefois appelée journée d'appel à la préparation à la défense – JAPD – a prouvé maintes fois son inefficacité, elle constitue encore le lien institutionnel entre la jeunesse et les armées. Elle connaît de réelles difficultés, comme l'absentéisme, préoccupant sur certains territoires et parmi les Français installés à l'étranger. Par ailleurs, à 88 millions d'euros annuels, ses coûts internes et externes gagneraient à être allégés par une optimisation de son organisation. Une réponse adaptée doit être apportée.

Tel est l'objet du présent amendement, qui vise à tenir compte des engagements du Président de la République de mener à son terme la refonte du service national universel, et qui indique que la JDC a vocation à évoluer. Cet amendement permet de faire apparaître la vocation évolutive de l'actuelle JDC et rappelle la nécessité de moderniser ses outils pédagogiques, ses

supports et le message qu'elle transmet. Le lien entre la nation et ceux qui la protègent, ainsi que la cohésion républicaine, doivent être renforcés, dans le but de développer un esprit de défense, afin que les générations futures appréhendent mieux les menaces qui pèsent sur notre pays. La JDC est inadaptée. La JDC ne suffit pas. La JDC ne marche pas. La LPM doit en tenir compte et ouvrir la voie à un service national universel qui marche.

M. Fabien Di Filippo (Les Républicains). « Les amendements portant sur le SNU – le service national universel – soulèvent tous une question intéressante, dont je ne pense pas qu'on puisse faire l'économie lors de l'examen du projet de loi de programmation militaire, qui porte sur les sept prochaines années. Madame la ministre, vous ne pouvez pas rester silencieuse sur le sujet. Nos collègues de l'opposition comme de la majorité, l'ont demandé sous des formes diverses. Contrairement à ce que j'ai entendu tout à l'heure, il existe bien un engagement du Président de la République à instaurer le SNU. Ma question est donc simple : les 800 000 jeunes attendus chaque année, qui va les encadrer ? Compte tenu du niveau de nos opérations extérieures, de l'opération Sentinelle, de l'entraînement de nos militaires et de la projection d'une proportion importante d'entre eux sur des théâtres d'opération à l'étranger, la mission qui leur incombe n'est pas socio-éducative. Qui va encadrer ces jeunes ? Dans quelles conditions ? Avec quel argent ? Si vous pouviez répondre à ces questions, madame la ministre, cela éclairerait les débats d'une tout autre lumière. »

M. Bastien Lachaud (La France insoumise). « C'est un vrai sujet. Le service national universel est le moment où la totalité d'une classe d'âge sert la nation, dans un cadre militaire ou civil. Il ne faut pas penser que ces jeunes constituent un fardeau. Au contraire, ils sont qualifiés : ce sont des codeurs, des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers qualifiés, qui apporteront à l'armée une compétence et ne seront pas un fardeau ; ils seront un atout pour notre nation. Il ne faut donc pas voir le service national universel comme un poids, bien au contraire ! Pour autant, il est vrai qu'il conviendrait d'en débattre. »

Mme Florence Parly, ministre. « Je ne serai pas longue, rassurez-vous ! Puisque de nombreux intervenants ont posé des questions sur le service national universel, je ne peux pas donner l'impression de me désintéresser du sujet ou de ne pas avoir de réponse à vous apporter.

Mais c'est de la loi de programmation militaire que nous débattons. Il a été précisé et répété, à plusieurs reprises, que la LPM n'intègre pas les conséquences du futur service national universel. C'est la raison pour laquelle nous n'en parlons pas ce soir. Cela ne signifie pas que les questions posées, de part et d'autre de l'hémicycle, soient sans fondement ; elles existent. Mais elles n'ont pas encore de réponse. Nous pourrions tourner en boucle de nombreuses heures encore à nous demander pourquoi la loi de programmation militaire ne répond pas à des questions qui ne sont pas encore précisément formulées puisque le sujet est encore à l'instruction, que les modalités d'application du service national universel ne sont pas encore déterminées. Nous pouvons en revanche, je pense, nous accorder sur le fait que les moyens dégagés pour ce service national universel, quelle qu'en soit la forme définitive, ne seront pas prélevés sur ceux dont nous discutons cette semaine. Je n'épuise pas le débat ; il est devant nous et nous y reviendrons certainement dans cet hémicycle. Je vous demande simplement de bien vouloir considérer que nous examinons un projet de loi de programmation militaire qui, par construction, n'intègre pas, et ne saurait le faire, le service national universel ».

27 mars – Vote solennel

http://www.assemblee-nationale.fr/15/dossiers/programmation_militaire_2019-2025.asp

Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense, adopté en 1^{ère} lecture par l'Assemblée nationale le 27 mars 2018 , [TA n° 104 \(texte adopté provisoire avec liens vers les amendements\)](#)

Texte transmis au Sénat - 27 mars – Discussion en séance publique les 22, 23, 24 et 29 mai 2018

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl17-383.html>

23/03/2018 – INVITÉE RTL : LA MINISTRE DES ARMÉES FLORENCE PARLY (« 6 MN. POUR TRANCHER YVES CALVI »)

« Service national universel : Florence Parly détaille le projet du gouvernement sur RTL »

<http://www.rtl.fr/actu/politique/service-national-universel-florence-parly-detaille-le-projet-du-gouvernement-sur-rtl-7792744120>

(à 6 :30)- **Yves Calvi** : concernant le **service national universel** voulu par Emmanuel macron Qui va payer ?

Florence Parly : « (...) Rien sur le budget des armées. Le Président de la République l'a indiqué, il y aura un financement Adhoc, c'est très important. Ce sera un financement spécifique, ce qui ne veut pas dire que nos armées seront extérieures à la mise en œuvre de ce service national universel. D'ores et déjà nos armées jouent un rôle important vis-à-vis de la jeunesse, or, ce projet de service national c'est un projet ambitieux, enthousiasmant, pour notre jeunesse, parce que nous avons une jeunesse qui a soif d'engagement. Les armées sont investies dans le cadre d'un service militaire volontaire, dans la Garde Nationale, la Réserve, la Journée Défense Citoyenneté, nos armées sont déjà très en contact des jeunes. (..) Ce projet est en cours de définition, le groupe de travail va faire des propositions pour la fin du mois d'avril, et sur cette base là nous pourrions avancer. Ce que je peux d'ores et déjà vous dire sur ce que sera ce service national : OUI, il sera obligatoire ; OUI, il sera universel, c'est à dire qu'il concernera l'ensemble d'une classe d'âge, 800.000 jeunes chaque année ; OUI, il concernera bien plusieurs ministères ; OUI, le ministère des armées sera amené à apporter son soutien, son savoir-faire, son expertise, parce que nous faisons déjà beaucoup de choses en faveur des jeunes. Il y aura un service national universel au cours du quinquennat.

La **Journée défense et citoyenneté (JDC)** va-t-elle disparaître ?

« Cela fait partie des questions qu'il faudra traiter, nous allons nous inscrire dans un dispositif plus long puisque ce service national universel se situera entre 3 et 6 mois, probablement, la journée Défense et Citoyenneté aura vocation à se restructurer, voire à se fondre dans le service national universel. Mais je ne veux pas préjuger du format que prendra ce service national universel, encore quelques semaines de patience et je pourrais revenir vous en dire plus ».

POINTS DE VUE

19/04/2018 - SNU: ÉLUS ET MONDE ASSOCIATIF S'INTERROGENT SUR LA PERTINENCE DU PROJET

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2018/04/18/snu-elus-et-monde-associatif-s-interrogent-sur-la-pertinence-du-projet.html>

18/04/2018 – CNAJEP « SERVICE NATIONAL UNIVERSEL OU POLITIQUE GLOBALE DE JEUNESSE : FAUT-IL CHOISIR ? »

Communiqué de presse 18/04/2018 : http://www.cnajep.asso.fr/doc/communiqué/CP_Cnajep_SNU_180418.pdf

Service national universel ou politique globale de jeunesse : faut-il choisir ?

Emmanuel MACRON, en tant que candidat puis en tant que Président de la République a affirmé à plusieurs reprises sa volonté d'instaurer un service national universel.

Alors qu'un groupe d'experts composé par le Président de la République est en train de réfléchir au sujet, le Cnajep a souhaité participer de cette réflexion en élaborant une Contribution au débat qui leur a été envoyée.

Le Cnajep, Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, fédère plus de 70 organisations nationales qui œuvrent au quotidien, avec et pour toutes et tous, sur tout le territoire autour de projets éducatifs, culturels, artistiques, sportifs et citoyens,...

Ce projet de service national universel nous interroge.

Le sens du projet

Malgré différentes expressions politiques, il demeure difficile de percevoir les objectifs fondamentaux de ce futur service national universel et les besoins auxquels il répond, ou encore le public à qui il s'adresse.

S'agit-il d'un projet de défense nationale organisé et encadré par les militaires ? S'agit-il d'un projet visant la citoyenneté, l'engagement, la mixité sociale ?

Cohérence éducative et politique globale de jeunesse

Quoi qu'il en soit ce projet de « SNU » doit s'inscrire dans une cohérence éducative qui ne prend pas les jeunes à un instant T mais sait regarder leurs parcours d'émancipation.

Pour nous, la mixité, la cohésion, l'engagement ne se décrètent pas. Ils sont favorisés par des espaces de rencontre et de « faire ensemble » et se construisent sur du long terme.

Ce projet ne doit pas faire oublier la nécessité d'une politique de jeunesse transversale et ambitieuse qui réponde aux besoins des jeunes et les considère comme une richesse et non un problème à résoudre.

La Contribution au débat du Cnajep apporte des points de vigilance à ce projet, pose des questions et réaffirme que tout projet pour les jeunes doit leur être utile, doit affirmer la confiance et l'intérêt qui leur sont portés.

Oui, il faut investir mais investir vraiment dans la jeunesse !

Contribution au débat « Service National Universel »

http://www.cnajep.asso.fr/doc/position/CONTRIBUTION_Cnajep_SNU_avril2018.pdf

27/03/2018 LES JEUNES ÉCOLOGISTES - NON AU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL, MILITAIRE ET OBLIGATOIRE !

<https://jeunes-ecologistes.org/non-au-service-national-universel-militaire-et-obligatoire/>

Mesure électoraliste du candidat Emmanuel Macron, les contours du Service National Universel commencent à être dévoilés peu à peu.

Les Jeunes Écologistes s'opposent à ce projet ayant pour objectif de distraire une génération en manque d'occupation et de civisme via un encadrement militaire.

“L'Armée n'a pas vocation à former à la citoyenneté, cela ne relève pas de sa mission. Elle n'en a pas les moyens, les compétences et il semble qu'elle n'en ait pas non plus l'envie” explique Hugo Cordier, co-secrétaire fédéral des Jeunes Écologistes.

Conscient·e·s de la nécessité de développer et surtout encadrer le service civique, trop souvent utilisé comme une forme de travail dissimulé, les Jeunes Écologistes rappellent que l'engagement des jeunes ne peut être efficace et sincère s'il est le fruit d'une obligation.

“En outre, il est dommageable qu'un président de la République souhaitant remettre la question européenne au cœur du débat, limite la réflexion sur la citoyenneté au cadre national” rappelle Célia Da Costa Cruz, co-secrétaire fédérale des Jeunes Écologistes.

Quant au coût estimé de la mesure entre 2 et 3 milliards par an, c'est une nouvelle provocation à l'heure où les universités souffrent d'un trop faible financement pour mener ses missions.

Européen·ne·s convaincu·e·s et citoyen·ne·s engagé·e·s, les Jeunes Écologistes s'opposent fermement au projet de Service National Universel, nouvelle version du service militaire.

AUTRES DISPOSITIFS

RÉSERVE CIVIQUE / SERVICE SANITAIRE

18/04/2018 – LA PROVENCE - MARSEILLE : "RÉSERVE CIVIQUE" POUR UN BÉNÉVOLAT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

<https://www.laprovence.com/article/societe/4931461/marseille-reserve-civique-pour-un-benevolat-dinteret-general.html>

Associations, établissements publics et collectivités se sont retrouvés hier à Marseille pour comprendre les modalités du dispositif national

La réserve civique est un outil qui propose de rapprocher des citoyens désireux de faire du bénévolat "occasionnel" avec des associations et des organismes publics - sans but lucratif - qui poursuivent des missions d'intérêt général.

Hier matin, un comité de pilotage, composé de représentants locaux de structures associatives, d'établissements publics, de collectivités et de services de l'État, s'est réuni au sein de la Maison des associations, sur La Canebière, pour tenter de définir les modalités du dispositif, identifier les obstacles ou les réserves éventuels.

Guidés par Yannick Blanc, haut-commissaire à l'engagement civique, Marie-Emmanuelle Assidon, préfète déléguée pour l'égalité des chances des Bouches-du-Rhône et Benjamin Roques, référent départemental, les participants ont pris part à des ateliers autour des domaines d'actions de la réserve civique, à savoir culture et loisirs, éducation et citoyenneté, environnement, santé, solidarité - les associations politiques ou culturelles, les congrégations, les fondations et comités d'entreprise ne sont pas éligibles.

Encourager l'engagement citoyen

"La réserve civique est un dispositif original et relativement récent puisqu'il est né après les attentats de 2015. À l'époque, le constat a été fait d'un élan citoyen, d'une mobilisation qui ne trouvait pas toujours et spontanément de débouchés évidents", a indiqué la préfète. "Face au risque de fragmentation de la société et face à la menace du terrorisme, le gouvernement a établi que les outils classiques de l'action publique ne suffisaient pas", a ajouté Yannick Blanc, rappelant qu'il était préfet du Val-d'Oise au moment des attentats. "Dans ce dispositif, totalement agile, l'État ne joue qu'un rôle, essentiel et marginal, de mise en relation entre des structures d'intérêt général et des citoyens", a expliqué Marie-Emmanuelle Assidon, qui s'est dite "intimement persuadée qu'il y a un public très large qui a envie de s'investir dans des missions d'intérêt général". Le lien se fait grâce à un site internet. Une association ou une collectivité peut y déposer une annonce, définir la mission, le nombre d'heures...

"On ne part pas de rien", a repris le haut-commissaire qui est chargé de mettre en oeuvre et de promouvoir le dispositif au niveau national et parcourt en ce moment le territoire français. Car la France a une forte tradition d'engagement bénévole. Alors pourquoi aller au-delà de ce qui existe déjà ? Qu'est-ce qu'on peut attendre de plus d'une constitution de réserve civique ?" s'est-il interrogé avant d'apporter un élément de réponse : "La réserve civique est conçue comme l'outil qui va permettre, dans le cadre de politiques publiques, à des citoyens de tous niveaux, toutes capacités, à un moment donné de se rendre utile, de se sentir utile et collaborer avec le service public à travers des formes d'engagements bénévoles."

Actuellement, la mise en place de la réserve civique se fait progressivement. Par exemple à Marseille, seule une poignée d'annonces ont déjà été publiées sur la toile. Mais la communauté de réservistes pourrait rapidement grandir car les Bouches-du-Rhône sont le troisième département de France en nombre d'associations, soit 50 000 structures actives et le nombre de bénévoles qui s'engagerait au moins une fois par semaine est estimé à 200 000.

reserve-civique.beta.gouv.fr

26/02/2018 – MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ – LE SERVICE SANITAIRE

<http://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/dossier-de-presse-le-service-sanitaire>

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont présenté le Service Sanitaire, le lundi 26 février 2018.

Le service sanitaire s'adresse à tous les étudiants en santé avec pour but de les familiariser avec les enjeux de prévention en santé. [Dossier de presse](#) et [rapport du professeur Loïc Vaillant](#)